

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17999**

Intitulé

Manager du développement international

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ESGCV – Ecole supérieure de gestion et commerce international (ESGCI)	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312p Gestion des échanges commerciaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la Manager du Développement International détermine l'évolution de l'entreprise au sein de son environnement et sa croissance harmonieuse à l'international. C'est un cadre occupant des fonctions stratégiques de haut niveau au sein de multinationales, dans de petites et moyennes entreprises tournées vers l'international, ou dans des cabinets de conseil en implantation internationale.

Il/elle élabore la stratégie et la politique commerciale export de l'entreprise afin de faire progresser les ventes dans un environnement international complexe et réglementé.

En collaboration avec la direction marketing, il/elle décide de la mise en place d'actions opérationnelles de marketing et de communication.

Il/elle est responsable du pilotage des projets internationaux qui relèvent de son secteur d'exercice. Il/elle doit connaître les réglementations des pays concernés, identifier les acteurs clés, définir les partenariats à constituer afin de favoriser la réussite du projet.

Il/elle exerce une fonction de veille et il est le vecteur de l'image de qualité de l'entreprise auprès des différents interlocuteurs internationaux.

Les capacités attestées :

1/ Concevoir et mettre en œuvre les décisions stratégiques de l'entreprise

- L'élaboration de nouveaux axes de développement ou solutions de développement international
- L'analyse de la rentabilité des investissements
- La définition de la politique export de l'entreprise
- L'allocation des moyens humains et matériels
- L'élaboration du Business Plan
- La réalisation d'études de marché
- La détermination des objectifs à atteindre
- L'élaboration des budgets
- L'élaboration de modalités de reporting pour chaque zone

2/ Concevoir et mettre en œuvre un plan marketing et commercial International L'analyse des données recueillies

- L'analyse et le repérage des tendances du marché et le positionnement de la concurrence
- L'élaboration du plan de développement des ventes en fonctions des zones
- La définition définir la politique d'offres et de tarifs
- La sélection des circuits de distribution
- L'encadrement de la mise en place des opérations de marketing
- La définition de la politique de communication spécifique à chaque zone
- L'élaboration de reporting
- L'ajustement des campagnes selon les résultats

3/ Gérer et couvrir les risques pour les transactions de biens et services

- La définition des clefs de répartition budgétaire en fonction des différentes zones
- L'élaboration des budgets
- Les modalités de pilotage et de suivi des budgets
- L'évaluation des dispositions fiscales et réglementaires à respecter
- Le contrôle de la conformité de l'utilisation des procédures
- l'analyse des résultats, et définition des indicateurs clés de performance
- L'élaboration de propositions d'amélioration de la rentabilité

4/ Piloter les projets internationaux import-export

- L'évaluation des risques potentiels et des solutions
- Le choix de partenaires et la négociation des contrats internationaux
- L'intégration de la pratique interculturelle des affaires.
- L'organisation des modalités de transactions et de négociations permettant d'accéder aux marchés
- rationalisation des coûts

- La mise en place des procédures juridiques et administratives
- Le pilotage de projets internationaux
- La gestion de la conduite opérationnelle des projets par les équipes locales
- La mise en place d'outils de suivi et de reporting
- 5/ Manager une équipe internationale et multiculturelle
 - Le recrutement et définition des profils.
 - La définition des missions et des objectifs de chacun
 - L'adaptation du mode managérial au pays ou à la zone concernée.
 - L'organisation de réunion
 - L'identification et résolution d'éventuels problèmes humains et/ou techniques
 - Le suivi et le en place de processus RH
 - La définition des missions
 - Le suivi et l'évaluation des résultats et le contrôle des procédures
 - La mise en place des outils de suivi de l'activité
 - Le développement d'actions contribuant à professionnaliser et impliquer les équipes
 - La définition des salaires et primes
 - La réalisation des entretiens annuels
 - La définition du plan de formation et de développement de compétences
- 6/ Concevoir et piloter la veille
 - Le choix des études de marché à réaliser
 - L'élaboration du système de recueil des informations
 - La coordination des actions de recherche, de traitement et constitution de bases de données
 - L'organisation des modalités de protection de l'information
 - Le développement de la politique d'influence et de lobbying

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la Manager du Développement International exerce son activité dans tous les secteurs d'activités et dans les entreprises de toutes tailles de 10 à plusieurs milliers de salariés comme de grands groupes industriels ou de services ayant un rayonnement international. Il/elle peut exercer en France mais également à l'étranger où il peut travailler comme expatrié ou faire carrière.

Selon les lieux où il exerce, les appellations du métier peuvent être différentes :

Acheteur ; Area Sales Manager -Eastern Europe & Middle East ; Business Coordinator ; Business Developer Europe , Business Development Manager ; Chef de produit ; Chef de zone Europe ; Consultant ; Country Sales Administrator, Ingénieur d'affaire , Manager Achats : Projet Seals and Gasket

Responsable Commercial Export ; Sales Manager ; Sales representative...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1102 : Direction des achats

D1406 : Management en force de vente

M1707 : Stratégie commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations porteront à la fois sur des connaissances théoriques évaluées sous formes écrites et sur la mise en œuvre de compétences en situation. Elles s'appuient sur des productions à fournir par les candidats, telles qu'elles peuvent être attendues dans le secteur professionnel. Ces évaluations sont faites dans le cadre de contrôles continus, du stage /immersion en entreprise et par des mises en situations professionnelles comme des projets ou des études de cas. Il sera être demandé au candidat de faire ou d'élaborer :

Une étude ou d'une mission pour une entreprise

Un plan marketing et commercial tourné vers l'international

Des modalités de gestion et de suivi du budget de fonctionnement d'un plan de développement local

Le pilotage d'un projet international

Les modes de management mis en œuvre dans l'animation d'une équipe

Le système de recueil et de traitement des informations permettant d'exercer une fonction de veille

le jury examinera l'ensemble des travaux et évaluations de l'année, communiqués sous forme de notation, ainsi que les travaux de fin d'études.

Pour l'accès par la voie de la formation initiale, en cas d'obtention partielle du titre, le candidat peut se représenter devant le jury dans un délai d'un an.

Le titre peut également être obtenu par la démarche de VAE ,Validation des Acquis de l'Expérience, sur la base de l'expérience et des compétences acquises par la pratique en situation de travail qui seront démontrées à travers la réalisation d'un livret de preuves, dit livret 2 conformément à la procédure en vigueur dans le Groupe ESG. Le/la candidat(e) en VAE sera évalué(e) sur les mêmes compétences que les candidat(e)s en Formation initiale et qui sont celles requises par le titre et détaillées dans le référentiel.

Les principales composantes de la certification sont constituées des 6 blocs de compétences suivants :

1. Concevoir et mettre en œuvre les décisions stratégiques de l'entreprise
2. Concevoir et mettre en œuvre un plan marketing et commercial International
3. Gérer et couvrir les risques pour les transactions de biens et services
4. Piloter des projets internationaux

5. Management une équipe internationale et multiculturelle

6. Concevoir et piloter la veille

L'ensemble des « blocs de compétences » obtenus, décrits ci-dessous, représente l'ensemble de la certification professionnelle enregistrée au RNCP.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 17999 - Concevoir et mettre en œuvre les décisions stratégiques de l'entreprise	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none">- Concevoir et mettre en œuvre la stratégie de développement à l'international de l'entreprise- Formaliser la stratégie commerciale export, conduire les études nécessaires- Formaliser les plans d'action à conduire <p>Modalité d'évaluation :</p> <p>mise en situation professionnelle à partir d'un cas pratique sur la stratégie commerciale d'une l'entreprise.</p> <p>Le candidat devra</p> <ul style="list-style-type: none">• Identifier la problématique• Réaliser une étude et proposition de solutions• Formaliser le Business plan• Définir la stratégie commerciale avec objectifs chiffrés <p>Attestation :</p> <p>Un certificat partiel des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 17999 - Concevoir et mettre en œuvre un plan marketing et commercial International	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none">- Concevoir les plans marketing et commercial internationaux.- Définir et structurer la stratégie de communication- Mesurer et contrôler les coûts, l'opportunité et l'efficacité des campagnes marketing & de communication. <p>Modalité d'évaluation :</p> <p>mise en situation professionnelle à partir d'un cas pratique portant sur le plan marketing et le plan de développement des ventes d'une l'entreprise.</p> <p>Le candidat devra</p> <ul style="list-style-type: none">- Concevoir un plan marketing (analyse, positionnement, choix des actions)- Concevoir un plan de développement des ventes (tendances marchés, concurrence, réseaux de distribution, politique tarifaire) <p>Attestation :</p> <p>Un certificat partiel des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 2ème bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 17999 - Gérer et couvrir les risques pour les transactions de biens et services</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir les modalités de gestion et de suivi des budgets alloués - contrôler et assurer les activités de marché et de change - conseiller ses clients sur les choix d'investissement <p>Modalité d'évaluation :</p> <p>mise en situation professionnelle à partir d'un cas pratique portant sur les modalités de gestion et de suivi d'un budget de fonctionnement d'un plan de développement local d'une l'entreprise.</p> <p>Le candidat devra définir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le budget, les dispositions fiscales, les process, les KPI, les modalités de contrôles - proposer des choix d'investissement (évaluation situation de l'entreprise, zone d'implantation) <p>Attestation :</p> <p>Un certificat partiel des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 17999 - Piloter les projets internationaux import-export</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter et gérer l'activité internationale import-export de l'entreprise selon les us et coutumes propres à chaque pays. - Structurer la politique de gestion et de maîtrise d'ouvrage à l'étranger tenant compte du contexte multiculturel. <p>Modalité d'évaluation :</p> <p>mise en situation professionnelle à partir d'un cas pratique portant sur le pilotage d'un projet international.</p> <p>Le candidat devra démontrer la méthodologie employée pour piloter le projet et prenant en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte et la problématique d'entreprise • Les caractéristiques de la zone d'implantation • L'évaluation des risques et des solutions potentielles • Le choix de partenaires • Le rétro-planning du projet et les outils de suivi et de reporting <p>Attestation :</p> <p>Un certificat partiel des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 17999 - Manager une équipe internationale et multiculturelle	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constituer et manager une ou des équipes multiculturelles autour de projets. - Organiser et coordonner le travail à produire - Définir et appliquer la politique de rémunération de l'équipe ainsi que les actions de formation. <p>Modalité d'évaluation :</p> <p>Mise en situation professionnelle à partir d'un cas pratique portant sur les modes de management mis en œuvre dans l'animation d'une équipe et comportant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les profils de compétences • La composition de l'équipe et ses caractéristiques • Les missions à conduire et l'organisation du travail • Le suivi et l'évaluation des activités • Les actions de professionnalisation • La résolution d'un problème humain <p>Attestation :</p> <p>Un certificat partiel des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 5ème bloc de compétences.</p>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 17999 - Concevoir et piloter la veille	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et piloter le développement d'une cellule de veille <p>Modalité d'évaluation :</p> <p>Mise en situation professionnelle à partir d'un cas pratique portant sur l'élaboration de recommandations sur la mise en place d'un système de recueil et de traitement des informations précisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les besoins d'informations • Les méthodes de recherche et les études à réaliser et le mode de capitalisation des données • Les sources • Le niveau de confidentialité et de diffusion des informations <p>Attestation :</p> <p>Un certificat partiel des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 6ème bloc de compétences.</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>Le Président du jury est un professionnel nommé par le directeur de l'ESGCI</p> <p>Le jury est composé d'un nombre pair de personnes, hors Président, du jury composé</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour moitié de personnes internes à l'organisme • pour moitié de personnes extérieures à l'organisme
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<p>Le Président du jury est un professionnel nommé par le directeur de l'ESGCI</p> <p>Le jury est composé d'un nombre pair de personnes, hors Président, du jury composé</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour moitié de personnes internes à l'organisme • pour moitié de personnes extérieures à l'organisme

En contrat de professionnalisation	X		Le Président du jury est un professionnel nommé par le directeur de l'ESGCI Le jury est composé d'un nombre pair de personnes, hors Président, du jury composé • pour moitié de personnes internes à l'organisme • pour moitié de personnes extérieures à l'organisme
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		Le Président du jury est un professionnel nommé par le directeur de l'ESGCI Le jury est composé d'un nombre pair de personnes, hors Président, du jury composé • pour moitié de personnes internes à l'organisme • pour moitié de personnes extérieures à l'organisme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2008.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager du développement international" avec effet au 31 décembre 2015, jusqu'au 17 mars 2021.

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau I, sous l'intitulé "Manager du développement international" avec effet au 21 avril 2014, jusqu'au 31 décembre 2015.

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Manager du développement international avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2014.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation est prolongée jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 17 octobre 1996 publié au Journal Officiel du 13 novembre 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique, sous l'intitulé 'Titre d'études Supérieures, options Relations Internationales, Marketing et Commerce, Marketing et Communication', niveau II.

Pour plus d'informations

Statistiques :

50 titulaires du titre par an en moyenne

<http://www.esgci.com>

Autres sources d'information :

www.esgci.com

Lieu(x) de certification :

ESGCV – Ecole supérieure de gestion et commerce international (ESGCI)
25 rue saint Ambroise - 75011 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- ESGCV – Ecole supérieure de gestion et commerce international (ESGCI) - 25 rue saint Ambroise - 75011 PARIS
- ESG Toulouse - Campus de Bissy - 31319 Labège
- ESG Bordeaux - 83/97 avenue bon air - 33700 Mérignac
- ESG Montpellier - Campus de Bissy - 34980 Saint Clément de rivièrè
- ESG Rennes - 5/7 boulevard René Laennec - 35000 Rennes
- ESGVC Paris school of business - 59 rue nationale - 75013 Paris

Historique de la certification :

Arrêté du 17 octobre 1996 publié au Journal Officiel du 13 Novembre 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique, sous l'intitulé « Titre d'études Supérieures, options Relations Internationales, Marketing et Commerce, Marketing et Communication », Niveau II

Certification précédente : Manager du développement international